

Grande salle d'Ollon



Propriétaire :	COMMUNE D'OLLON		
Réservation :	Service technique	Tél.	024 499 01 35
Concierge :	M. Pierre-Alain DUPERTUIS	Tél.	079 507 48 43
Remplaçante	Mme Amanda Wider	Tél.	079 849 70 43
Périodes réservées :	Selon information auprès du Service technique		
Tarif de location :	1 jour Fr. 350.- , les journées supplémentaires seront facturées Fr. 300.-		
Remise des clés :	Les clés sont à retirer suffisamment à l'avance auprès du concierge contre une caution de Fr. 100.-		
Equipement :	Evier avec eau chaude Cuisinière professionnelle avec tiroirs frigorifiques + frigo+ four Lave-vaisselle Réfrigérateur avec compartiment congélation		
Equipement de Scène :	Sonorisation, éclairage et écran.		
Vaisselle :	Comprise dans le prix de la location, elle devra toutefois être demandée au concierge. Par contre, la casse sera facturée en sus		
Mobilier :	250 chaises, 30 tables (70 cm x 200cm.), 12 tables rondes de 150 cm. de diamètre (nappage à disposition, location Fr. 30.-/table, soit nappe, molleton et serviettes). Interdiction d'utiliser le mobilier hors de la salle		
Rangement :	Mise en place et remise en ordre par l'utilisateur de la salle. Etat des lieux et contrôles effectués par le concierge. Les caisses de boissons et autres denrées doivent être débarrassées.		
WC	WC hommes et dames / handicapés.		
Nettoyage	Doit être terminé au plus tard pour 8h00 le lendemain de la location (balayage intérieur, nettoyage de la cuisine et des WC) Merci de trier vos déchets En cas de non-respect de ces règles, en plus de la location, les heures effectives passées pour remettre en ordre la surface louée seront déduites de la caution. Tarif Fr. 50.- de l'heure		
Sacs à poubelle	Dès le 1 ^{er} janvier 2014, suite à l'introduction de la taxe au sac, vous devez vous munir des sacs à poubelle officiels de couleur blanche , pour l'évacuation des déchets inhérents à l'utilisation de ce local. Toute infraction constatée fera l'objet d'une amende de Fr. 200. – par cas. A noter que vous pouvez vous procurer ces derniers aux Office postaux et dans différents commerces de la Commune et grandes surfaces de la région.		
Capacité	Convient pour des banquets de 100 à 200 personnes, pour des conférences (320 places y compris la galerie. Galerie : env. 80 places s/bancs).		
Interdiction de fumer	Suite à l'entrée en vigueur de la loi vaudoise du 23 juin 2009 sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, nous vous informons que tous les locaux communaux sont concernés par cette mesure, qui est donc applicable sans possibilité de dérogation. Tout contrevenant s'exposera à des sanctions administratives.		
Fumigènes	L'utilisation de fumigènes est strictement interdite dans les locaux, pour raisons de sécurité.		
Wi-Fi public	Nom : Ollon-Public Mot de passe : Ollon1867		

Mis à jour le 13 novembre 2019

La Municipalité 

LOCATION UNIQUEMENT AUX HABITANTS DE LA COMMUNE D'OLLON ET A SES SOCIETES LOCALES